



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

110^e séance plénière

Mercredi 1er août 2001, à 10 heures

New York

Président : M. Holkeri. (Finlande)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 10 de l'ordre du jour (suite)

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

Rapport du Secrétaire général sur la prévention des conflits armés
(A/55/985 et Corr.1)

Projet de résolution (A/55/L.91)

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront que le débat sur le rapport du Secrétaire général sur la prévention des conflits armés s'est déroulé lors des 106e, 107e et 108e séances plénières, tenues les 12 et 13 juillet 2001.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/55/L.91, intitulé « Prévention des conflits armés ».

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution?

Le projet de résolution A/55/L.91 est adopté (résolution 55/281).

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 10 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

